



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 458 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la matière première, le raisin, pour la fabrication du vin d'origine québécoise est très limitée sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Ontario possède un système avec diverses appellations selon la provenance de la matière première;

CONSIDÉRANT QU'on ne demande pas aux microbrasseries québécoises de produire leurs propres céréales nécessaires à la conception de leur bière artisanale;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition demandent, à l'Assemblée nationale du Québec, la modification de la réglementation concernant la fabrication de vin d'origine québécoise afin de mieux répondre à la réalité géographique du Québec, de laisser le choix aux consommateurs de ce qu'ils veulent dans leur verre, d'assurer la survie des vignobles québécois et du tourisme en région.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia

Date de signature de l'extrait